

L'aide de l'[Anah](#) (Agence Nationale de l'Habitat) est un [financement](#) d'une partie des travaux que vous allez effectuer dans votre résidence. Depuis 2019, les financements de l'Anah ont été modifiés pour devenir plus compréhensibles. Elles peuvent être demandées tant par les propriétaires occupants que par les bailleurs.

Les types de travaux pouvant bénéficier de [ces dispositifs](#) :

- Les travaux améliorant la performance énergétique du logement à travers des travaux d'isolation ou d'installation de système de production d'énergie moderne
- Les travaux de rénovation pour améliorer le quotidien des occupants

Autre avantage à ce dispositif et souvent méconnu des bénéficiaires, la cumulation de celle-ci avec d'autres aides. C'est notamment le cas avec l'éco-prêt à taux zéro, consulter [ce guide](#).



## Emplacement

5 rue Leblanc  
75015 Paris  
01 82 52 51 00

Site web

[Site de l'ANAH](#)

[View PDF](#)